

Au 3 janvier 2022

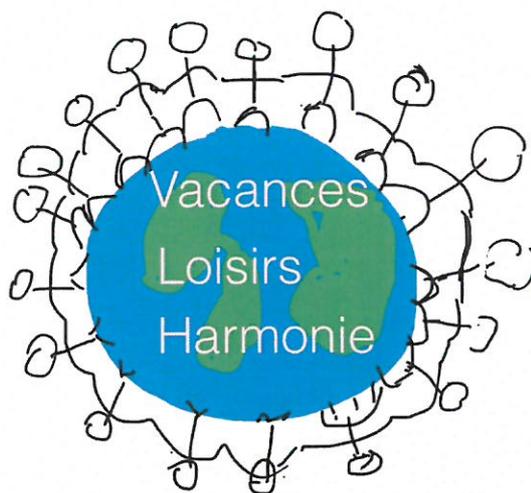


Mairie de
Vaulnaveys
le-**Haut**

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

« VACANCES LOISIRS HARMONIE »

PROJET PEDAGOGIQUE



SOMMAIRE

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
I) Présentation générale.....	3
II) L'Association des Centres de Loisirs (l'ACL).....	4
III) Le centre de loisirs « Vacances Loisirs Harmonie ».....	5

IV) Compléments et outils pédagogiques..... 11

I) Présentation générale

Le but de ce document est de servir d'axe de travail concret au centre de loisirs « Vacances, loisirs, Harmonie » situé sur la commune de Vaulnaveys-Le-Haut et géré par l'Association des Centres de Loisirs (ACL). La commune de Vaulnaveys-Le-Haut se situe dans le département de l'Isère (20km au sud-est de Grenoble) et compte 3635 habitants¹. En 2012, la commune comptait 593 familles.

En préambule rappelons que notre projet pédagogique trouve deux sources :

- Les axes fixés par l'ACL ainsi que les réflexions et analyses issues des périodes de fonctionnement précédentes.
- Le partenariat avec la commune (et notamment les élus de la commission animation) ainsi que ceux tissés sur le territoire avec les habitants, structures ou associations locales.

De là découle une certaine façon d'accueillir et de faire de l'animation qu'il faudra présenter dans ce document.

Carte d'identité du centre :

Centre de loisirs : Vacances Loisirs Harmonie

Lieu : 1017 avenue d'Uriage, groupe scolaire Jules Bruant, 38410 Vaulnaveys le Haut

¹ Source INSEE : <http://www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codgeo=com-38529>

Au 3 janvier 2022

Directeur : PEYRACHE Simon

Gestion : Association des Centres de Loisirs, 11 avenue Jean Perrot, 38000 Grenoble

Le nom donné au centre est « Vacances Loisirs Harmonie ». Ce nom comme le logo ont été créés par les enfants suite à un stage de création numérique.

Public :

Il accueille des enfants de 3 à 13 ans. Les enfants sont répartis en groupes d'âge, selon leur nombre dans chaque tranche :

- ❖ De 3 à 5 ans
- ❖ De 6 à 8 ans
- ❖ De 9 à 13 ans

II) L'Association des Centres de Loisirs (ACL)

A) Les finalités de l'ACL (extrait des statuts de l'association) :

« En réponse à une nécessité sociale l'Association se fixe pour but :

- *D'organiser, de développer et de gérer les actions de loisirs éducatifs en faveur de l'enfance et de l'adolescence.*
- *De favoriser la formation et le perfectionnement du personnel d'encadrement nécessaire au fonctionnement de ces actions. Son action s'inscrit dans une perspective d'éducation globale. Aussi l'association se propose d'agir en étroite collaboration avec l'école publique, les parents, les institutions et associations poursuivant les mêmes buts.*
- *L'association est laïque, c'est-à-dire respectueuse des convictions personnelles. Elle s'interdit toute attache avec un parti ou une confession. Elle s'engage à défendre les droits de l'enfant et de l'adolescent, les temps péris et post scolaires. Les activités organisées par l'association sont ouvertes à tous les enfants et adolescents aux conditions prévues au règlement intérieur. »*

Au 3 janvier 2022

- L'Association appartient au mouvement d'éducation populaire, elle n'est pas un simple prolongement du service public et ne s'inscrit pas dans une logique de marché. Affiliée à la Fédération des Francas, L'ACL s'inspire du projet éducatif de cette dernière : « Permettre à l'enfant de devenir un citoyen libre et responsable en participant à la construction d'une société plus démocratique et plus respectueuse de l'environnement ».

B) Les objectifs de l'ACL

OBJECTIFS EDUCATIFS : Répondre aux besoins des enfants dans le domaine éducatif et culturel en portant notre attention sur la ségrégation que subissent les enfants des milieux socio-économiques les plus défavorisés.

OBJECTIFS SOCIAUX : Répondre à la demande des familles des milieux les plus divers en ayant comme objectif l'éducation du plus grand nombre d'enfants. Nos méthodes d'organisation et nos activités sont pensées en fonction de cette demande, dans la perspective de la mise en place d'un véritable service permanent d'accueil des enfants, complémentaire à l'action de l'Ecole.

Ces objectifs nous amènent à préciser un certain nombre d'idées nécessaires à la mise en œuvre de notre action.

L'EDUCATION GLOBALE

Il nous paraît important de promouvoir et de rechercher les moyens de mettre en œuvre une éducation globale qui doit :

- ❖ Viser à l'élévation du niveau culturel de l'individu et du niveau moyen de la société.
- ❖ Etre harmonieuse et faire appel à l'ensemble des techniques et des formes d'expression.
- ❖ Tenir compte de la spécificité de la psychologie enfantine.
- ❖ Etre démocratique et viser à faire participer les enfants et les éducateurs à la préparation et à la conduite de l'action éducative.
- ❖ Favoriser la coéducation permanente : parents, enseignants, animateurs, enfants.

Les valeurs de l'ACL et les objectifs décrits dans le projet associatif se déclinent à travers une certaine vision du centre de loisirs (cf. page suivante).

C) Une certaine conception du centre de loisirs

Le centre de loisirs ou de vacances constitue le lieu privilégié de notre action. Ce doit être une base de rencontre, d'aventure maîtrisée par les enfants. Il ne peut être figé, il s'adapte à l'évolution de l'environnement. Notre réflexion doit nous permettre de resituer clairement notre action "pour l'enfant", en mettant en relief les principes essentiels, comme :

- Agir là où les besoins apparaissent.
- Ne pas attendre que tous les moyens existent, et adapter notre projet pédagogique à chaque situation locale. Ce projet doit prendre en compte toutes les formes, toutes les situations d'animation enfance. Il doit être pris en charge par l'équipe d'animation.

Le centre de loisirs ou de vacances doit avoir recours à une pédagogie différenciée selon les groupes sociaux, les lieux, les moments, les enfants.

Il doit permettre :

- L'alternance entre activités "spontanées", de "libre choix" et "organisées".
- La succession entre activités et motivations individuelles, de petits groupes, d'équipes, du collectif.
- La répartition souple en groupes d'âge, d'intérêt, d'ateliers et même en groupes hétérogènes.
- La programmation d'activités établie non seulement avec les animateurs mais en projet commun avec les enfants.
- La possibilité pour les enfants d'assumer des responsabilités réelles et adaptées à leur niveau.

III) Le centre de loisirs « Vacances Loisirs Harmonie »

a) Trois mots clefs : « le respect, le plaisir et l'autonomie »

Tirés du projet associatif de l'ACL, les objectifs pédagogiques suivants sont retravaillés régulièrement avec les différentes équipes d'animation. Ils servent de cadre à l'élaboration de fonctionnements, de projets et de temps d'animation.

Trois points servent d'objectifs et de ligne de conduite pour les enfants du centre de loisirs : Le plaisir, le respect et l'autonomie. Ces objectifs doivent se traduire dans le fonctionnement du centre et le travail de l'équipe d'animation.

Ils sont aussi déclinés sous plusieurs aspects (ex : le respect des choix et individualités de chacun, le respect des participants et de ce qu'ils proposent, le respect des locaux communaux...) Débattus avec les enfants, ces trois mots sont devenus une devise : « Grandir en s'amusant ».

Cette ligne de conduite s'adresse aussi à tous ceux qui participent au centre : enfants, jeunes, animateurs, directeurs, bénévoles, intervenants, parents. Cela signifie entre autre, un soin particulier apporté à l'accueil de chacun. De même le centre de loisirs doit rester un lieu ouvert où tous peuvent s'exprimer et participer. **Il s'agit ici d'individualiser l'accueil tant que possible dans les limites qu'imposent le collectif.**

b) Les objectifs pédagogiques déclinés en moyens d'actions

Le centre de loisirs est un espace d'apprentissage du collectif dans le respect de chacun...

- ❖ *Veiller au bien être et à la sécurité de chaque enfant*
- ❖ *Permettre aux enfants de participer à la construction du fonctionnement et des animations : temps de lancement, activité au choix des enfants, travail de l'équipe sur la place laissée aux enfants dans les animations, investir les enfants sur la construction du cadre posé par l'équipe d'animation.*
- ❖ **Individualiser l'accueil des enfants mais également des familles et adapter tant que possible le fonctionnement et les activités aux particularités de chacun.**

Le centre de loisirs est aussi un lieu où l'on devient autonome...

- ❖ *Favoriser l'autonomie de l'enfant dans tout les temps de la journée : accompagnement des enfants dans les gestes de la vie quotidienne, adaptation des espaces, permettre aux enfants de porter la vie quotidienne du groupe, favoriser la négociation entre les enfants*
- ❖ *Proposer des animations et un fonctionnement respectueux de l'âge et des besoins des enfants : fonctionnement par tranche d'âge, individualisation de l'accueil le plus possible,*
- ❖ *Permettre à l'équipe d'animation de travailler autour des objectifs du projet pédagogique : adaptation des animations, mise en œuvre d'outils pédagogiques, mise en place de journée de travail et de réflexion, analyse de la pratique et finalisation des contenus lors des réunions de régulation*

Le centre de loisirs est ouvert à tous et vise la coéducation...

- ❖ *Accueillir les familles et les investir dans la vie du centre : mise en place d'un accueil individualisé, mise en place de temps fort famille en clôture de chaque période, construction d'outils de communication réguliers*
- ❖ *Travailler en lien avec les différents acteurs (la commission municipale « animation » de Vaulnaveys-Le-Haut notamment) afin d'adapter toujours mieux l'accueil aux besoins des familles et des enfants*
- ❖ *Construire, maintenir et renouveler des partenariats avec les acteurs locaux (familles, CAF, commune, associations, bénévoles...)*

c) Les Thèmes éducatifs

L'équipe d'animation doit pouvoir porter concrètement (« à sa façon ») le projet et la ligne de conduite pédagogique du centre de loisirs et au-delà de l'association. Elle est en charge de mettre en place des outils, fonctionnements ou aménagements qui prennent en compte les différences de rythme, d'âge, de capacité... Les temps de préparation et de régulation permettront d'accompagner les animateurs. Quatre thématiques pédagogiques sont régulièrement travaillées avec l'équipe en fonction des projets, des besoins de l'équipe de certains enjeux pour l'association.

1) L'inclusion des enfants en situation de handicap

Le centre de loisirs accueille les enfants en situation de handicap. Afin de mettre en place un accueil de qualité prenant en compte les besoins particuliers de l'enfant, un temps en amont de l'accueil est pris avec la famille. Il permet de mettre en place des outils et une organisation adaptée. Des animateurs en soutien sur la tranche d'âge peuvent être également positionnés afin de favoriser encore un meilleur accueil. En cas de traitement médicamenteux, un PAI validé par le médecin de l'enfant est mis en place.

2) La responsabilisation

L'équipe d'animation est en charge de travailler autour de la responsabilisation. Il s'agit de permettre aux enfants de prendre le plus de place possible dans l'organisation et la vie du centre de loisirs. Des outils sont ainsi mis en place pour permettre aux groupes de se responsabiliser...

Selon les lieux et l'organisation de la période, différents supports d'animations permettant de concrétiser cet objectif (voir les documents de chaque période) sont mis en place. Un bilan des outils est fait lors de la réunion de préparation qui suit afin de renouveler le travail. Des axes comme la circulation dans les espaces, le partage des tâches collectives, la construction d'animation ou de journées, la dynamique de projet et l'entretien de matériel et de jeux prêtés ou d'animaux confiés semblent permettre une réelle responsabilisation des enfants au centre de loisirs.

3) L'environnement

Les équipes d'animation intervenants au centre de loisirs auront pour charge de travailler une seconde thématique éducative : l'environnement. Cette thématique se décline sous la formule suivante : « les petits gestes qui changent la planète ». Concrètement cela signifie que pour chaque période d'ouverture et en cherchant une certaine continuité d'une période à l'autre, le centre sera un lieu d'éveil aux bons gestes et une bonne utilisation de certaines ressources.

Des animations (ex : bricolage de récup) mais aussi des fonctionnements (ex : mise en place d'un tri sélectif ludique à partir d'un parcours aventure) seront proposés sur le centre afin de sensibiliser les enfants à

Au 3 janvier 2022

cette thématique. Le but de ce travail est aussi de permettre des discussions et des temps d'échange sur ce que signifie l'environnement aujourd'hui pour les enfants.

d) Le fonctionnement et les moyens

Le centre de loisirs prend place dans les locaux du groupe scolaire Jules Bruant à l'adresse suivante :

**Groupe scolaire Jules Bruant
1017, avenue d'Uriage
38410 Vaulnaveys-Le-Haut**

Il est ouvert le mercredi et durant les vacances scolaires : une semaine durant les périodes de vacances intermédiaires, sur l'ensemble du mois de juillet et durant les deux dernières semaines d'août. Des séjours accessoires peuvent également être organisés sur la période d'été notamment. Ces séjours visent à favoriser la découverte de l'enfant mais également l'autonomie. Enfin des soirées peuvent être proposées au groupe des 9/13 ans. Les enfants sont alors accueillis de 18h à 21h30. Un temps de cuisine est proposé suivi d'une rapide veillée en fonction du thème.

Les moyens matériels :

Les salles et espaces mis à disposition :

- Salle du centre de loisirs
- Salle « garderie » élémentaire
- Salle « garderie » maternelle
- Salle de motricité maternelle
- Salle de repos maternelle
- Bureau direction et infirmerie
- Restaurant scolaire
- Espaces de rangement : placards, grenier...
- Espaces extérieurs : cours maternelle et élémentaire + city stade

La commune met à également à disposition de l'ALSH des espaces municipaux : salle polyvalente, stade de rugby, salle des fêtes, golf...

Des sorties sont organisées régulièrement. Un minibus est à disposition du centre de loisirs.

L'équipe d'animation et d'encadrement : Elle se compose d'un directeur (BAFD, BPJEPS LTP), d'un nombre d'animateurs variable selon les effectifs et de personnel municipal ; Dans l'idée d'assurer une continuité dans le travail pédagogique mais également dans le lien avec les familles, les équipes travaillent sur des périodes longues.

Le déroulement de l'accueil de loisirs sera le suivant :

- ❖ Les enfants peuvent être accueillis de 8h à 18h.
- ❖ Possibilité d'accueil en journée, demi-journée (matin ou après-midi), avec ou sans repas.
- ❖ L'accueil des familles, le matin, aura lieu de 8h à 9h et de 11h30 à 12h avant le repas. L'après-midi, il se fera de 13h à 14h pour les arrivées et entre 13h15 et 14h pour les départs. L'accueil du soir se fait entre 17h à 18h.
- ❖ Le repas sera pris entre 12h et 13h.
- ❖ Un goûter l'après-midi vers 16h.
- ❖ Après le repas un temps de sieste sera proposé aux enfants de maternelle ainsi qu'un temps de repos pour les plus de 6 ans.

Le règlement du centre de loisirs est signé par les parents ou le responsable chaque année. Il est également important que l'équipe d'animation l'ait consulté.

e) Déclinaison des différents temps de centre de loisirs : LA JOURNEE TYPE

Concernant la méthodologie, c'est le pragmatisme qui est au cœur de notre travail c'est pourquoi le meilleur moyen de décliner le projet pédagogique est encore de décrire le fonctionnement concret d'une journée.

Une journée au centre de loisirs :

De 8h à 9h : C'est le temps d'accueil. Les enfants arrivent dans les locaux et sont accompagnés par la famille. C'est un moment de découverte et d'éveil c'est pourquoi les animateurs présents dans la salle doivent proposer, jouer avec les enfants tout en gardant un œil sur l'ensemble. L'enfant et ses parents sont accueillis en premier par un directeur qui les oriente vers la salle de l'enfant.

Un animateur par tranche d'âge assurera l'accueil des parents, donnera les infos si besoin (ex : prévoir tenue pour la sortie piscine de...) et cochera les listes au fur et à mesure des arrivées. Il est aussi en charge de faire le premier accueil de l'enfant et de le renvoyer vers un autre animateur.

L'autre animateur rappelle à l'enfant le déroulé du temps d'accueil et les activités possibles. Il lui fait visiter les locaux et lui présente des enfants de son groupe si c'est son premier jour (+ explication du déroulé). **Plus les enfants connaîtront le fonctionnement, plus ils seront autonomes !**

Vers 8h45, 9h : 1 ou 2 animateurs (selon nombre d'enfants) prennent en charge un temps de jeux à l'extérieur. Ce temps peut prendre la forme de jeux collectifs ou de petits jeux libre. L'équipe s'assure ici que chacun s'amuse selon son envie, il veille évidemment à assurer certaines conditions de sécurité. Une vigilance particulière est portée au nombre d'enfants et à leur circulation vers la salle d'accueil. C'est aussi un moment propice pour se rencontrer et inventer ou découvrir des jeux. On prendra le temps de dire les prénoms, d'intégrer ceux qui arrivent en cours de jeux.

De 9h30 à 11h 30 : On se rassemble par groupe. Chaque jour on prend le temps de s'asseoir, de se demander comment ça va, d'échanger sur la vie de groupe et d'annoncer le déroulé de la journée.

Puis...C'est l'activité ! Les tranches d'âge se séparent et un temps de discussion et de présentation de la journée est organisé. Chacun peut y dire ses envies pour la journée, ses regrets concernant la veille ou même la petite aventure vécue le soir à la maison. C'est un moment d'expression qui sert aussi à caler avec les enfants l'organisation de la journée. Attention à ne pas trop faire durer ce temps. Ensuite l'activité commence : par petits groupes ou non, il est important que les enfants aient compris ce qu'ils allaient faire. Si le groupe change de lieu, il est important de les présenter et d'expliquer.

De 11h30 à 12h : Un temps qui peut prendre la forme d'un temps libre : attention à proposer un jeu collectif quand même et à veiller sur l'ensemble du groupe (jouer avec les enfants, les faire jouer ensemble, leur expliquer ce qu'ils peuvent faire). Ce temps peut aussi être l'occasion de chanter, de finir une activité. Les enfants qui partent ou arrivent avant le repas le font sur ce créneau.

De 11h45/12h à 13h : C'est le repas ! Les animateurs accompagnent les enfants aux toilettes et pour le lavage de main. Le repas doit être un moment convivial et agréable ou l'on peut prendre le temps de discuter. Il est donc important que chacun reste assis. On y rencontre le personnel de cantine qui partage le même fonctionnement pédagogique. Attention à les présenter aux enfants. Enfin c'est un moment propice à l'accompagnement vers l'autonomie. **Le centre est aussi un lieu pour grandir c'est pourquoi :**

- ❖ **Chacun goûte de tout car les goûts évoluent.**
- ❖ **Chacun se sert et s'engage à finir (pour les petits on procède par mini quantités, on sert la première fois puis c'est eux qui prennent le relais)**
- ❖ **Chacun veille au volume sonore et à adopter un comportement correct.**
- ❖ **On ne prend du pain que pour accompagner le repas.**
- ❖ **Tous les enfants ont un couteau et c'est le moment d'apprendre à s'en servir (il y a toujours un animateur par table pour les – de 6 ans).**
- ❖ **A la fin du repas, chaque table réunis les couverts ensemble, empile les assiettes et rassemble les déchets.**

Au 3 janvier 2022

- ❖ **Enfin 2 ou 3 enfants parmi les 6/10 ans ou les préados sont chargés d'un coup d'éponge en fin de repas.**

De 13h à 14h30 : un temps d'accueil et de repos. Dès la fin du repas, les 3/5 ans qui dorment partent en salle de sieste (temps d'endormissement : histoire musique...), ceux qui ne dorment pas feront un temps calme dans la deuxième salle de sieste durant 30-40 min : écoute d'une histoire, musique...)

Les 6/8 ans partent aussi pour un temps calme, c'est un temps de repos, de pause dans la vie collective. Chaque enfant durant 20 à 30 min (ou plus si besoin) peut lire, dessiner ou faire un jeu silencieux. Les animateurs organisent le roulement de pauses. Les 9/13 ans doivent rester tranquilles. Ils peuvent discuter, lire ou faire un jeu calme.

Après le temps calme (les enfants inscrits l'après-midi arrivent entre 13h30 et 14h) un nouveau temps d'accueil commence. Des jeux libres (kaplas, dinette, dessins, perles, jeux de société...) sont possibles mais suivant un rythme crescendo quant à l'excitation. Un animateur est encore une fois chargé des listes, d'offrir le café et d'accueillir parents, enfants, intervenants ou autres. Vers 14h un temps de jeux extérieurs est proposé aux enfants.

Les enfants qui arrivent ou partent sur ce créneau le font entre 13h30 et 14h.

De 14h30 à 16h : C'est l'activité de l'après midi qui suit la même logique que celle du matin.

De 16h à 17h : C'est le temps du goûter. Il est collectif et pris par tranche d'âge ou tous ensembles. C'est un moment chaleureux où l'on peut discuter et organiser le temps d'accueil du soir. C'est aussi un moment propice pour élaborer des projets et faire un bilan de la journée vécue (dont les formes seront variées et ludiques). Attention à varier l'organisation (petits groupes, en autonomie...). Les enfants aidés d'un animateur nettoient les tables, le sol. La vaisselle sera faite par deux enfants du groupe avec un animateur un peu plus tard (lorsqu'il y aura moins d'enfants).

De 17h à 18h : C'est le temps d'accueil du soir, moment essentiel puisque les animateurs ont le temps de s'arrêter, discuter, boire un café, jouer....

Pour chaque tranche d'âge, on propose un jeu collectif (intérieur ou extérieur) + un temps libre dans la salle et extérieur si besoin. Le parent se présente auprès des directeurs à l'accueil pour prévenir du départ de leurs enfants. Puis, les parents se présentent dans la salle de l'enfant afin de le récupérer

- ❖ L'animateur responsable de l'accueil se met à l'entrée et oriente les parents vers le lieu où se trouve l'enfant. Il passe des infos si besoin et est disponible pour échanger. Il raye les enfants des listes au fur et à mesure.
- ❖ L'animateur présent sur le groupe fait un retour sur la journée de l'enfant et il passe des infos si besoin (pour les plus jeunes : bobos, quantité mangée, temps de sieste, ce qu'il a fait, comment il a apprécié...).

Au 3 janvier 2022

Après 18h : L'équipe prend une pause puis... range la salle et le matériel du jour. Elle vérifie également les locaux. Par tranche d'âge, l'équipe fait un retour sur la journée et prépare celle du lendemain. Une réunion en présence du directeur se fera régulièrement.

f) Les séjours accessoires :

Le centre de loisirs est susceptible d'organiser des nuitées ou des séjours courts sur certaines périodes de vacances (notamment l'été). Ces temps d'animation se font à proximité du lieu d'accueil et sont organisés dans la continuité du centre de loisirs. Ils découlent souvent de projets portés par des groupes d'enfants.

Ils sont l'occasion de travailler autour de l'autonomie durant les différents temps de vie quotidienne (préparation du repas, mise de table, vaisselle, douches). Une veillée à thème et un temps d'endormissement sont assurés par l'équipe d'animation. Enfin les parents sont invités à partager le petit déjeuner avec le groupe d'enfant afin d'écourter le temps de séparation.

IV) Compléments et outils pédagogiques

Ce qui suit découle de réflexions et d'expérimentations menées avec les différentes équipes d'animation. La méthode choisie a été de pointer les difficultés afin d'en faire une analyse. Dans un second temps, nous avons tenté de dégager des outils ou des fonctionnements pour répondre aux problèmes posés. Avec l'expérience, il apparaît que les problématiques soulevées reviennent régulièrement c'est pourquoi le résultat du travail mené a été intégré au présent projet pédagogique. Il est donc nécessaire pour chaque animateur d'avoir pris connaissance de ces réflexions.

Suite page suivante.

A) LA SECURITE

LA PREMIERE MISSION D'UN ANIMATEUR EST D'ASSURER LA SECURITE PHYSIQUE ET MORALE DES MINEURS

La sécurité physique : *Afin d'assurer la sécurité physique des enfants il faut impérativement*

- Compter très régulièrement les enfants.
- Evaluer les dangers sur chaque lieu et poser un cadre adapté. Tout manquement à ce cadre doit être sanctionné.
- Evaluer la capacité des enfants (et donc proposer un cadre, un rythme et des activités adaptées à leur âge et leur état physique).
- Pour toute sortie les animateurs devront être équipés d'une pharmacie et d'un téléphone portable chargé avec le numéro du centre.

La sécurité morale :

Afin d'assurer la sécurité morale des enfants il nous faut :

- Poser un cadre clair et précis sur la façon de s'adresser aux autres. Si le cadre posé n'est pas respecté, l'enfant sera repris immédiatement.
- Les enfants ont besoin de repères dans le temps et l'espace. Ainsi des outils accompagnés d'explications sur le déroulement de chaque temps de la journée devront être mis en place.
- Etre vigilant à ce qui se dit entre les enfants particulièrement sur les temps dit libres.
- Faire attention à ce que l'on dit et ce que l'on peut véhiculer.
- Faire attention de ne pas mettre un enfant en difficulté dans le groupe.

En cas d'urgence ou de blessure grave :

Commencer par éloigner calmement le groupe. Puis couvrir le blessé d'une couverture de survie, prévenir les pompiers (18 ou 112 d'un portable) et leur donner son identité, le lieu de l'accident et ce qu'il

s'est passé. En cas de sortie, prendre avec soi la fiche sanitaire de l'enfant et continuer de rassurer le blessé. Appeler le directeur si il n'est pas à proximité afin qu'il téléphone aux parents. Attendre les secours tandis que d'autres animateurs assurent la gestion du reste du groupe.

B) LE ROLE DE L'ANIMATEUR DURANT LES TEMPS LIBRES

Le tableau suivant présente ce que l'on attend de l'animateur durant les temps d'accueil et les temps de transition (ex : jeux libres avant le repas entre 11h30 et 12h). Il décrit concrètement ce que l'animateur doit faire et ce sur quoi il doit veiller durant ces temps dits « libres » et où l'animateur a parfois du mal à trouver son rôle

1/ Les temps de jeux libres ou jeux sans règles prédéfinies (espace kaplas, voitures, jeux libres extérieurs...)	
L'animateur est là pour...	Méthodes
<u>Veiller à la sécurité</u>	<p>Rassembler le groupe</p> <p>Faire asseoir les enfants et les mettre en situation d'écoute</p> <p> limiter le temps de parole de l'animateur selon les tranches d'âge</p> <p>Compter les enfants régulièrement (quand on les réunit, quand on change de lieu...)</p> <p>Mettre en place un lieu repérable pour la fiche de présence et les arrivées et départs en cours de journée</p> <p>Faire attention à ce qui se dit entre les enfants</p> <p>Dire aux enfants à quel animateur ils doivent se référer, par exemple quand ils changent de salle</p> <p>Si des changements de salle sont possibles, noter où est chaque enfant</p> <p>Se placer de manière à voir tous les groupes et l'accès à la salle</p>

<p><u>Veiller au bien-être de chaque enfant</u></p>	<p>Aller voir l'enfant et lui demander ce qu'il veut faire / Dire à l'enfant ce qu'il a la possibilité de faire</p> <p>Limiter le nombre d'activités proposées à ce que l'on se sent en capacité de gérer</p> <p>Gérer les conflits entre les enfants ou les accompagner dans la gestion de leur conflit</p> <p>Discuter avec les enfants / Jouer avec les enfants</p> <p>Rester à l'écoute de ce qui se passe dans l'ensemble de la salle</p>
<p><u>Veiller au respect du cadre posé</u></p>	<p>Bien expliquer les jeux en début d'activité</p> <p>Donner des indications sur la façon dont on peut jouer (par exemple pour les kaplas, voitures, animaux...)</p>
<p><u>Mettre de la vie</u></p>	<p>Jouer, discuter, chanter...</p> <p>Créer des liens entre les différents groupes : kaplas+animaux, tournoi entre jeux de société...</p>
<p><u>Animer les temps de transition</u></p>	<p>Pour les déplacements : chansons, petits trains, démarches d'animaux, déplacements cachés...</p> <p>Codes pour demander le silence à se donner avec les enfants et entre animateurs (123 statues, mains en l'air, bâton de pluie...)</p> <p>Etablir une fiche avec des petits jeux d'attente</p> <p>Apprendre des chansons</p>

C) LE ROLE DE L'ANIMATEUR DURANT LES REPAS

Les temps de repas et goûters : Le repas est un temps d'apprentissage de l'autonomie mais aussi un temps d'échange, de partage et de plaisir. Certaines règles ne changent pas cependant comme pour tous les temps d'animation : l'organisation, les thématiques et les fonctionnements peuvent être modifiés ou réinventés.

<p>L'animateur est là pour...</p>	<p>Méthodes</p>
--	------------------------

<p>Veiller au cadre posé</p>	<p style="text-align: center;"><u>Les règles qui ne changent pas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Tous les enfants ont un couteau et c'est le moment d'apprendre à s'en servir (il y a toujours un animateur par table pour les – de 6 ans). ❖ Chacun goûte de tout car les goûts évoluent. ❖ Chacun se sert et s'engage à finir (pour les petits on procède par mini quantités, on sert la première fois puis c'est eux qui prennent le relais) ❖ Chacun veille au volume sonore et à adopter un comportement correct. ❖ On ne prend du pain que pour accompagner le repas. ❖ A la fin du repas, chaque table réunit les couverts ensemble, empile les assiettes et rassemble les déchets. ❖ Enfin 2 ou 3 enfants parmi les 6/10 ans ou les préados sont chargés de passer un coup d'éponge sur les tables en fin de repas.
<p>Assurer un niveau sonore qui permette l'échange</p>	<p>Souvent il est difficile d'assurer un temps à la fois convivial et pas trop bruyant Quelques petits trucs peuvent y aider :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Moduler sa voix, sa gestuelle, son positionnement (chuchoter, s'asseoir là où l'ont peut voir la salle) -Faire un petit temps de retour au calme par le jeu avant de lancer le repas (ex : orchestre qui fait peu de bruit, conte ou histoire, le téléphone des secrets)
<p>Favoriser le plaisir et la convivialité</p>	<p>Mélanger les tranches d'âge sur la répartition aux tables mais aussi pour les tranches : inventer un tableau, des jeux pour se placer (piocher un papier avec nom de la table...), théâtraliser l'annonce du menu</p> <p>Changer la disposition et l'organisation (selon des thèmes, l'envie des enfants...), manger avec les mains ou à l'envers en fonction du thème ou de l'activité de l'après. Le repas peut-aussi être le moment d'une sensibilisation concernant le une animation future (ex : petite pièce de théâtre menée par les anims)</p>
<p>Aménager un espace de repas agréable</p>	<p>Installer les tables afin de limiter le bruit (espacés les unes des autres). Penser à la place des animateurs et à la circulation pour le service.</p> <p style="text-align: center;">Installer les tables 3/6 ans à côté de la sortie.</p>

	Afficher les règles, les menus, la répartition des tâches ou tout autre envie des enfants.
--	--

C) LA SANCTION

Il est important de poser un cadre au groupe d'enfant dont on a la responsabilité. C'est avant tout rassurant pour eux de connaître les règles et de savoir que quelqu'un en a la charge. Quelques conseils concernant la sanction.

- « L'ANIMATEUR SANCTIONNE TOUJOURS UN ACTE ET JAMAIS UNE PERSONNE ». C'est-à-dire que l'on parle à l'enfant de la bêtise qu'il a faite mais qu'on ne le juge pas lui.

- « LE BUT D'UNE SANCTION EST DE PERMETTRE A L'ENFANT DE COMPRENDRE CE QU'IL A FAIT ET DE REPARER CE QU'IL A FAIT ». C'est-à-dire qu'il faut toujours s'interroger afin de déterminer pourquoi l'enfant a agit ainsi, que mettre en place pour qu'il comprenne, répare et ne recommence pas ?

- D'abord l'animateur demande à l'enfant d'aller s'asseoir et de sortir du groupe (avec douceur et fermeté si besoin). Ensuite il va voir l'enfant pour s'assurer qu'il comprend ce qu'il a fait (discussion si besoin) et pose une sanction adaptée. (Ex : un enfant qui ne respecte pas volontairement les règles d'un jeu extérieur après deux avertissement sera exclu du jeu ou envoyé à l'intérieur.) Si l'enfant refuse de discuter ou n'est pas prêt, l'animateur lui annonce qu'il reviendra.

- Il est important d'être cohérent et d'appliquer ce que l'on promet. Laisser une seconde chance ne veut pas dire tout passer : Il faut un juste milieu.

- Les sanctions doivent aller crescendo, c'est-à-dire augmenter en temps ou autre selon ce qui a été défini. (Le respect est par exemple un point essentiel sur lequel l'animateur ne doit rien laisser passer).

Au 3 janvier 2022

- Enfin, il est important de mettre en place des outils (affiches, temps d'animations) pour que les enfants connaissent les règles (celles qui ne changent pas : les règles de vie, de respect) et qu'ils puissent participer à leur création (celles qui changent : les règles de fonctionnement, d'utilisation des espaces ou des jeux)

